



BULLETIN SAINTE-THÉRÈSE DE L'ENFANT-JÉSUS

N° 202

Mars-Avril 2020

Avec Jésus dans le désert, ou le duel avec Satan

Nous sommes dans le carême, engagés avec toute l'Eglise à la suite de Jésus dans le désert, pour être tentés par le diable.

Déjà dans l'ancien Testament l'Esprit-Saint conduit les hommes de Dieu dans la lutte contre les ennemis d'Israël afin de les terrasser. Voyez les Juges, et en particulier Gédéon. Cette fois-ci c'est Jésus lui-même qui est conduit par l'Esprit. Le Dieu de Gédéon, c'est lui. Il va terrasser le diable. Trois fois. De manière simple et sans appel, par trois mots qui font éclater son éminente sainteté. « Ne craignez pas, moi, j'ai vaincu le monde ! »

Le monde entier est un champ de bataille. Notre âme elle-même, comme notre corps. Nos communautés, nos familles, notre peuple aussi. La



chair et l'esprit s'y livrent un combat sans merci. Cette guerre est voulue par Dieu, et fondée par lui : « J'établirai une inimitié entre toi et la femme : tu chercheras à la mordre au talon mais elle t'écrasera la tête ».

D'un côté la lumière, la vérité, la vie, le règne de Dieu. De l'autre, les ténèbres, le mensonge, la haine de la vie,

et la révolte de la créature contre Dieu. Révolte vaine, mais bien réelle, et qui mérite l'enfer à quiconque s'y enferme définitivement.

Nous devons donc nous lancer, forts dans la foi, et revêtus des armes du Christ. Tenons ferme, revêtus de la cuirasse de la justice, chaussés du zèle pour l'Evangile de paix, armés du bouclier de la foi avec lequel nous pourrions éteindre tous les traits enflammés du malin, armés aussi du casque du salut et de l'épée de l'Esprit qui est la parole de Dieu. (Ephésiens, 6, 14-17)

Prière, pénitence, et aumône. Ce sont les maîtres mots de notre carême. Toutes les trois nous détournent des trois concupiscences et nous affermissent dans l'homme intérieur, rénové par le Sang de Jésus-Christ.

SOMMAIRE

Page 1 - Éditorial

par M. l'abbé Bruno LAJOINIE

Page 3 - Histoire du diocèse de Rouen

par un fidèle

Page 5 - Vie de la paroisse

Page 5/6 - Quand le Carême est un carton d'invitation

par M. l'abbé Sébastien CARTIER

Page 7 - Suite du pèlerinage à Rome

par M. l'abbé Denys DE CRÉCY

Jésus dans le désert. Pays de la soif, de la chaleur torride le jour, et du froid de canard la nuit. Pays des bêtes féroces, des serpents et des scorpions. Certainement a-t-il trouvé refuge dans une grotte, au voisinage d'une source d'eau pure. Durant quarante jours, il y prie si ardemment qu'il perd probablement jusqu'à la sensation de la faim. Certains saints n'ont-ils pas été ravis en extase jusqu'à en perdre le sens, et lui ne les surplombe-t-il pas tous ? Si, tant son union à son Père est grande. Son humanité est totalement unie à sa divinité dans l'unité de sa Personne, celle du Fils. Pourtant elle n'a pas disparu : à la fin il eut faim, d'une faim de loup même, puisque Jésus a assumé toute l'animalité qui est en nous, hormis le désordre du péché. C'est ce moment de faiblesse que choisit le diable pour lui livrer son dernier assaut. « Si vous êtes le Fils de Dieu - comme je l'ai entendu dire de vous il y a quelques semaines lors de votre baptême - ordonnez que ces pierres deviennent des pains ».

Par là, et sous couvert de justice car Jésus a bien mérité après tout de refaire ses forces physiques, Satan veut distraire Jésus de sa vocation, ne serait-ce qu'un instant. Jésus le terrasse en rappelant justement cette vocation : l'homme ne vit pas seulement de pain, mais de tout ce qui sort de la bouche de Dieu. Plus tard il dira : ma nourriture est de faire la volonté de mon Père.

Refaire nos forces à table, ou dans le sommeil, ou dans une honnête distraction pour mieux vaquer à la prière

et aux impératifs de la mission que nous avons reçue de Dieu, oui. Les refaire pour nous en évader, nous en distraire, nous y soustraire, non.

Pendant le carême, veillons et prions, car le diable tourne autour de nous, cherchant qui dévorer comme nous en avertit Saint Pierre. Soyons attentifs à la volonté de Dieu sur nous. Il a parlé et nous a appelés, chacun d'entre nous, à faire grandir son règne sur la terre, à le glorifier, à sanctifier son saint nom, à accomplir sa sainte volonté sur la terre comme au ciel. Que nous servirait-il d'être à l'abri du besoin, d'avoir un trésor sur la terre, si toute cette fortune, tous ces talents n'avaient pas de noble destination, et ne servaient à rien ? Le maître nous fait l'honneur de vivre par amour de lui, de le servir, de défendre les intérêts de sa maison. Comme Zachée, toute notre vie est changée, irradiée d'une lumière nouvelle et sans déclin dès lors que nous entendons le Seigneur nous dire chaque jour de notre vie de baptisés en nous appelant par notre nom : «hâte-toi de descendre, car il faut que je demeure aujourd'hui dans ta maison» (S. Luc 19,2).

La parole de Dieu est d'abord une vocation, celle de le connaître, de l'aimer, et de le servir, chacun à la place qu'il nous a assignée ; sur ce chemin de l'appel divin nous trouverons toujours la croix. Nul n'est au-dessus du maître. C'est dans l'accomplissement même de notre vocation que le sacrifice se présente à nous afin que nous soyons toujours un peu plus incorporés et configurés au Christ dans sa Passion et sa

Mort (« s'il est possible, que ce calice s'éloigne de moi, cependant non pas ma volonté mais la vôtre ! »), avant de le suivre dans une vie nouvelle, celle de sa résurrection. C'est notre chemin de croix, comme aussi notre chemin pascal.

La Vierge Immaculée nous conduit, forte comme une armée rangée en bataille. Sous sa bonne garde nous savons que nous ne risquons rien même si souvent nous pouvons sentir que nous risquons tout. O Vierge Marie, vous êtes Immaculée dans votre foi, dans votre amour, dans votre pureté virginale. Votre sainteté protège la mienne. Médiatrice de toutes les grâces, vous m'obtenez tous les jours un peu plus la grâce de la persévérance finale. Rendez-moi digne de vous louer Vierge sainte, donnez-moi la force contre vos ennemis.

Chers fidèles, prions et offrons nos sacrifices les uns pour les autres pendant le carême, puisqu'il plaît souverainement à Dieu de nous voir nous soutenir et avancer tous ensemble avec lui. ■

Abbé Bruno LAJOINIE

École Saint-François de Sales

312 Bd Jean Jaurès

76000 ROUEN

Tél/Fax : 02 35 89 97 97



S. Maurice, 55^{ème} archevêque de Rouen (1231-1237 ; fêté le 10 janvier)



Saint Lanfranc

Quand, après S. Maurille, S. Lanfranc faillit devenir archevêque de Rouen plutôt que de Cantorbéry

S. Maurille décédé en 1067, le siège archiepiscopal de Rouen demeure vacant pendant dix-huit mois. Le chapitre de la cathédrale élit en effet Lanfranc, qui, successeur de S. Herluin à l'abbaye du Bec, vient d'être nommé prieur de la nouvelle abbaye S. Étienne à Caen, créée par la volonté de Guillaume Le Conquérant.

Mais alors que sa sainteté éclate aux yeux de ses contemporains et le fait désirer comme pasteur pour un grand diocèse, Lanfranc est avant tout un moine et entend le rester. Il a l'habileté de prétexter n'être que depuis très récemment à Caen, que ce serait faire affront au duc que de le retirer de S. Étienne, et il propose à sa place Jean, évêque d'Avranches, par ailleurs apparenté au Duc. Le chapitre se rend à ses raisons, mais il faut encore attendre la dispense papale que Lanfranc va lui-même requérir, car il n'est pas admis à l'époque qu'un évêque suffragant accède à la tête de l'archidiocèse

dont il dépend. Jean va être un bon archevêque de Rouen pendant dix ans. Mais nous regrettons encore aujourd'hui que S. Lanfranc n'ait pas pris cette place, alors qu'il se verra nommé, à peine quelques années plus tard et à son grand désespoir, archevêque de Cantorbéry (où lui succédera S. Anselme, qui lui avait déjà succédé comme 3^{ème} abbé du Bec).

De S. Maurille à S. Maurice

D'autres grands archevêques succéderont à Jean dont Guillaume "Bonne Âme" (qui récupère le chef et rapatrie le corps incorrompu de S. Romain dans la cathédrale, avec la célèbre châsse - Fierce en vieux français - vénérée des Rouennais tous les ans à l'Ascension avec la procession du Pardon), Rotrou (qui refait cette châsse plus belle et riche encore, après en avoir vendu l'or et pierres précieuses lors d'une grande disette), Gauthier "Le Magnifique" (1184 - 1208 ; qui voit la fin du duché de Normandie avec son annexion à la Couronne de France par Philippe Auguste).

Le 9^{ème} successeur de S. Maurille est S. Maurice. Il est originaire de Champagne, d'origine très modeste. Né de parents très pauvres, il est nourri grâce aux aumônes de religieuses bénédictines, qui lui permettent aussi de faire des études au terme desquelles il est admis à la prêtrise. Il est nommé archidiaque de Troyes puis évêque du Mans, avant de devenir archevêque de Rouen. C'est un homme très frugal et d'une grande modestie. *Il parcourt à pied, bâton en main, le diocèse de Troyes, par humilité et pour ne pas causer de frais aux curés qu'il visite. Ses prêches et son apostolat sont féconds, et il retourne auprès des religieuses ses bienfaitrices, pour les réformer et les ramener à une plus stricte ob-*

servance. Il étend alors son ministère aux contrées voisines, qui avaient besoin d'être soignées de leur ignorance et de leur grossièreté : son zèle est récompensé et sa renommée éclate alors dans la France entière, ce dont il ne tire aucune vanité.

S. Maurice, évêque du Mans

Le 21^{ème} évêque du Mans étant décédé, Maurice va se retrouver à la tête de ce diocèse par une élection qualifiée d'admirable par les chroniqueurs. Le chapitre ne parvenait pas à se mettre d'accord entre deux candidats, respectivement son doyen et son prévôt : un chanoine à l'inspiration de consulter une religieuse recluse de grande sainteté, qui lui déclare après une nuit de prière que Notre-Dame a obtenu de son divin Fils que Maurice soit désigné évêque. On va donc quérir Maurice, qui passe aussi une nuit en oraison puis déclare : *l'élection que vous avez faite est un ordre du Ciel, effet de l'intercession de la Très Sainte Vierge, je n'y puis résister, faites de moi ce qu'il vous plaira.* Maurice tiendra ce siège du Mans de 1215 à 1231, et y sera reconnu comme le meilleur évêque depuis 500 ans.

S. Maurice, dernier saint sur le siège de Rouen (1231-1237)

Une providence semblable va le mettre à la tête de notre archidiocèse. Là aussi, il y a compétition entre deux candidats, le doyen du chapitre finit par être élu, mais ce dernier est coupable de rétention de bénéfices ecclésiastiques et l'élection est cassée par les commissaires du pape, qui choisissent Maurice à la place. Le nouvel archevêque ne va demeurer que six ans sur ce siège. Malgré ce court laps de temps, son peuple constate sa sainteté et sa charité : il est un parfait imitateur de S. Maurille et de S. Ouen,

vivant chichement et consacrant plus des trois quarts de son revenu aux aumônes.

S. Maurice est célèbre aussi pour ses démêlés avec le pouvoir royal, lequel est pourtant celui de la régence de Blanche de Castille avant la majorité de son fils S. Louis en 1235. L'archevêque est d'abord obligé de casser l'élection simultanée de deux abbesses pour Montivilliers, mais les religieuses refusent de reconnaître la prieure nommée par Maurice et font appel au pouvoir royal qui leur donne raison contre les canons. L'archevêque excommunie alors les religieuses insoumises et leurs appuis, fussent-ils officiers royaux. Tout rentre dans l'ordre, mais l'administration royale se rend alors coupable de spoliation à l'encontre de l'archevêché de Rouen : un différend sur la propriété du bois coupé dans une forêt, ainsi que la décision des moines de Fontenelle S. Wandrille de soustraire leurs possessions de la juridiction du siège de Rouen,

au bénéfice du domaine royal, obligent S. Maurice à rappeler fermement ses droits et à excommunier les religieux rebelles. En représailles, le pouvoir royal décrète la confiscation des biens de l'archevêché en juillet 1233 !

Après avoir en vain protesté par voie ordinaire, Maurice réplique en jetant l'interdit sur toutes les chapelles et cimetières, ainsi que sur tous les clercs et officiers et leurs familles dépendant du roi mais résidant sur le territoire de l'archevêché. Une première action symbolique n'avait eu aucun effet : notre prélat avait ordonné que, dans chaque église, toutes les statues et images de Notre-Dame, puis de Notre-Seigneur, soit rassemblées dans la nef et environnées d'épines, pour signifier l'outrage imposé aux diocèses normands, tous consacrés à Notre-Dame. L'interdit reste vain, S. Maurice l'étend alors à tout son territoire : hormis le baptême des enfants et le pardon des péchés, aucun sa-

crement ne sera délivré pour qui-conque pendant un an ! Le pape intervient lui-même auprès du pouvoir royal, et l'archevêché peut récupérer ses biens avec l'arriéré des revenus. Dom Pommeraye précise que *ce n'est pas par un amour déréglé des biens de ce monde que Maurice montre autant de fermeté, mais pour la liberté de l'Église de Rouen et parce que les possessions de l'Église sont la richesse des misérables.*

S. Maurice décède le 10 janvier 1237, et il est inhumé dans la cathédrale où un vitrail le représente. Dom Pommeraye termine l'éloge de notre archevêque en précisant : *Messieurs Robert et de Sainte Marthe rapportent qu'Hartman Schedel, en sa Chronique de Nuremberg, assure que Dieu opéra plusieurs miracles par son intercession, sans préciser lesquels.*■

Un fidèle

Nouveaux engagements dans la milice de l'Immaculée

Dimanche 23 février, pour la Quinquagésime, beaucoup de fidèles se sont engagés dans la milice de l'Immaculée, selon l'esprit de Saint Maximilien Kolbe. Les voici donc résolument instruits de la sainte Vierge, Médiatrice de toutes grâces, pour la conversion des pécheurs, spécialement des ennemis déclarés de l'Église, ad intra et ad extra ! La consécration à l'Immaculée, renouvelée chaque jour davantage a en effet la vertu de libérer notre âme de tous les obstacles à la grâce de notre confirmation qui nous a faits soldats du Christ, défenseurs de sa gloire divine, et parfaits chrétiens. Nous voici donc armés pour le carême, et après ! «C'est moi qui vous ai choisis et établis (confirmés), afin

que vous alliez, que vous portiez du fruit, et que votre fruit demeure» (S. Jean, 15, 16).

En échange de nos engagements, nous allons demander de grandes grâces à l'Immaculée Conception : qu'elle accorde une heureuse issue à la bataille que M. l'abbé Cartier a menée pour défendre notre école, qu'elle accorde un beau lieu de culte à nos amis du Havre (nous cherchons une belle église), qu'elle suscite de belles et nombreuses conversions dans nos trois lieux de culte à Rouen, au Havre et à Derchigny.

Les fidèles qui ont été empêchés le 23 février pourront faire leur engagement le 25 mars prochain, après la messe du soir.■



Activités de la paroisse

Catéchisme pour adultes (abbé Lajoinie)

- tous les mardis :
- de 19h15 à 20h45
- tous les samedis :
- de 09h45 à 11h15

Catéchisme pour enfants 10/12 ans (abbé de Crécy)

- tous les mercredis :
- de 11h00 à 12h00
 - de 14h00 à 15h00
- tous les vendredis :
- de 17h30 à 18h30

Catéchisme pour adoles- cents 13/16 ans (abbé de Crécy)

- tous les vendredis
- de 18h30 à 19h30

Conférences de spiritua- lité (abbé Cartier)

- 5 mars
- 26 mars
- 30 avril
- 14 mai
- 4 juin

Prédications de Carême (abbé Lajoinie) les fins dernières

*Tous les dimanches de Carême à 16h30 (avant les vêpres
et le salut de 17h30)*

- 01 mars - L'Antéchrist, la conversion des Juifs et la fin du monde
08 mars - La résurrection des corps et le jugement général
15 mars - La nouvelle création et l'état des corps glorieux
22 mars - L'enfer
29 mars - La béatitude éternelle et la vision surnaturelle de Dieu

Honoraires de Messes :

- Messe : 17 €
- Neuvaine : 170 €
- Trentain : 680 €

Dates à noter dans vos agendas

Pèlerinage de Pentecôte :
du samedi 30 mai au lundi 1^{er}
juin

Confirmations :
samedi 6 juin à Conflans-Sainte-
Honorine

**Communions privées, ou pre-
mières communions :**
dimanche 14 juin, pour la solen-
nité de la Fête-Dieu

Kermesse du prieuré :
dimanche 21 juin

Conférences de spiritualité :
(reprendre le dernier bulletin)

Quand le Carême est un carton d'invitation

Le mercredi des Cendres donne le départ du Carême.

Cette période est considérée comme la grande retraite spirituelle à laquelle notre âme est appelée selon l'invitation bienveillante de Jésus : « *Si quelqu'un veut venir à ma suite...* » (Mat. XVI, 24 ou Luc IX, 23).

Ce temps liturgique présente au moins deux intérêts pour notre âme : considérer le prix de notre salut et sauver

son âme. Posons d'emblée la question : par quoi faut-il commencer ?

Première disposition, notre bonne volonté

Le point de départ de la sainteté pour suivre les quarante jours du Carême est indiqué par saint Thomas d'Aquin quand sa sœur l'interroge sur le secret de la sainteté. Il y répond clairement. « *Pour être un saint, il faut le vouloir, le vouloir encore, le vouloir encore et toujours* ».

La première disposition pendant le Carême est le sens de l'effort. Uni au sacrifice du Christ, il ouvre la porte du Ciel. L'invitation de Jésus-Christ donne la récompense du sacrifice : « *Si quelqu'un veut venir à ma suite, qu'il renonce à soi-même, qu'il prenne sa croix et me suive. Car celui qui voudra sauver sa vie, la perdra ; et celui qui perdra sa vie à cause de moi, la trouvera.* »

Le sens de l'effort pour vaincre notre nature blessée

s'appelle tout simplement la bonne volonté que Dieu loue dans le Gloria de la Nativité : «Gloire à Dieu au plus haut des cieux et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté.» Sans cette bonne volonté nous sommes perdus et nous méritons l'enfer éternel.

Une première disposition fragile

Toutefois, la bonne volonté ne suffit pas pour être sauvé tellement elle est faible et changeante, comme le dit saint Paul (Rom.VII, 18) : «*Je ne fais pas ce que je voudrais et je fais ce que je ne voudrais pas*». Chacun expérimente son impuissance en retombant dans les mêmes péchés. Qui ne peut pas quelquefois douter de sa bonne volonté ? Notre volonté, quoique bonne et parfois forte, navigue à contre-courant, ce qui revient dans la vie spirituelle à s'exposer inexorablement aux tentations qui agressent et fatiguent notre âme.

Les tentations peuvent venir du diable et de ses suggestions, du monde avec ses séductions ou de nous-mêmes en raison des conséquences du péché originel qui nous attirent au mal. Les tentations ne sont pas des péchés tant que nous n'y donnons pas notre consentement selon l'adage : «*sentir (ou ressentir la tentation) n'est pas consentir*».

Malheureusement certaines tentations font écho dans notre âme et dans notre corps au point d'éprouver la séduction et le charme de la tentation. Dans l'*Odyssée* d'Homère, les irrésistibles sirènes appellent Ulysse : «*Viens donc par ici Ulysse, arrête ton bateau et viens nous*

rejoindre. Ulysse supplie ses compagnons de le détacher pour rejoindre les sirènes mais ils résistent et resserrent ses liens. Ils s'éloignent peu à peu des sirènes.»

Et c'est là que commence notre grave responsabilité. Les tentations ne sont pas des péchés sans notre consentement, mais elles peuvent devenir des occasions de péché. Or nul ne peut volontairement se mettre en occasion de péché, sinon c'est déjà désirer le péché.

Si l'occasion volontaire de péché est légère, le péché est véniel. Si l'occasion est grave, le péché est mortel. Notre bonne volonté exige que nous fuyions les occasions qui nous font pécher régulièrement : une personne, un lieu, un moment dans la journée, un objet... Saint Augustin résume ces propos par un célèbre adage : «*Dieu qui t'a créé sans toi ne te sauvera pas sans toi*».

Pas de bonne volonté sans la grâce divine

Pour prévenir toute erreur, la théologie précise avec clarté que le premier élément du salut n'est pas notre volonté, mais la volonté de Dieu de sauver notre âme.

Dieu donne en effet sa grâce à chaque instant de notre vie : avant, pendant, et après l'acte de notre volonté. Avant le premier acte de volonté, Dieu illumine notre âme pour dominer notre attirance au mal et choisir le bien. Pendant l'acte de volonté, la grâce divine intervient pour établir notre âme dans la persévérance. Enfin, la grâce divine intervient après notre acte de volonté pour récompenser nos bons efforts. Nous

dépendons du Dieu créateur pour notre vie, nous dépendons aussi du Dieu sauveur dans notre vie surnaturelle au point que sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus aimait répéter amoureusement : «*Tout est grâce*».

La période du Carême est vraiment l'occasion de rétablir cette coopération admirable entre la grâce et la liberté, entre l'homme et Dieu, de telle sorte que nos vies soient vraiment saintes.

Pour ceux qui n'avaient pas reçu l'invitation au salut dans l'évangile de saint Matthieu, saint Luc vous la redonne (Luc, IX, 23-25) : «*Puis, s'adressant à tous, il dit : " Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il se renonce lui-même, qu'il porte sa croix chaque jour, et me suive. Car celui qui voudra sauver sa vie la perdra, et celui qui perdra sa vie à cause de moi, la sauvera. Que sert-il à un homme de gagner le monde entier, s'il se ruine ou se perd lui-même ?" ■*

Abbé Sébastien CARTIER

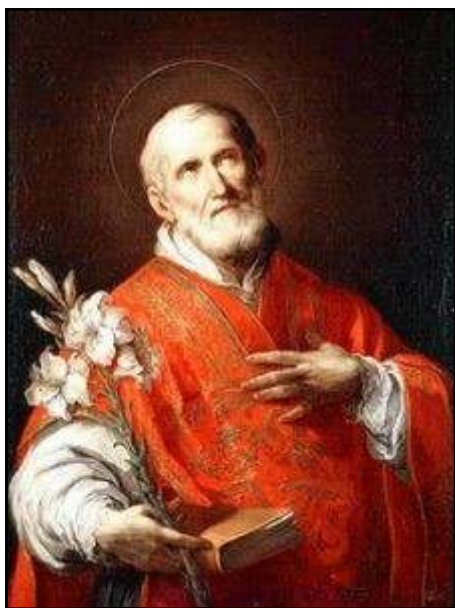
Contactez les prêtres

Vous pouvez joindre les abbés pour prendre rendez-vous, ou en cas d'urgence, ou pour des communications très courtes qui concernent la bonne marche de l'ensemble.

Abbé Lajoinie : 06 58 74 02 02
Abbé de Crécy : 06 30 21 72 66
Abbé Cartier : 06 59 10 01 98

La période de chantier étant passée, il sera plus facile de joindre les prêtres ou de laisser efficacement un message au
09 75 83 30 08

Suite de notre pèlerinage à Rome...



En ce jeudi d'octobre nous sommes sur les pas de saint Philippe Néri ! Il fut l'apôtre de Rome pendant le concile de Trente. On lui doit la fondation de l'Oratoire, société de vie commune de prêtres séculiers ; cette société est dévouée à la sanctification de ses membres et du prochain par la prédication et l'enseignement. On doit aussi à saint Philippe «le pèlerinage des Sept Basiliques».

Nous avons découvert notre saint à la Chiesa Nuova surtout, et nous sommes allés le prier juste devant sa châsse, située sous l'autel de la chapelle qui porte son nom.

Saint Philippe a vécu dans le quartier du «Campo di Fiori», au centre de Rome, tout près de l'ambassade de France et non loin du Tibre. Après avoir fondé l'Oratoire, il a passé une grande partie de ses journées de l'autre côté de la Via Victor Emmanuel II dans le quartier de la Chiesa Nuova, dans le cœur historique de Rome. «L'église nouvelle», pour le dire en français, lui fut laissée par le pape Grégoire XIII pour y fonder sa maison religieuse (1575).

Nous avons commencé notre journée par la visite de Saint-

Jérôme de la Charité ; c'est là que saint Philippe Néri s'installa en arrivant dans la Ville éternelle. Le sanctuaire a été récemment restauré, c'est une véritable splendeur. Nous avons découvert juste à côté le premier couvent romain de notre saint, les différentes chambres qu'il occupa, avec les oratoires attenants dans lesquels il pria régulièrement le jour et la nuit. C'est là qu'il vécut de 1551 à 1583.

Né en 1515 à Florence, il avait quitté sa ville natale à l'âge de vingt ans pour s'installer définitivement à Rome afin d'y mener une vie fervente. Il répondait certainement ainsi à une vocation qui ne ferait que se confirmer. Il contribua au rayonnement de la ville en favorisant les pèlerinages sur les tombeaux de Saint Pierre, des Apôtres, des martyrs et des saints. Les pèlerins afflueront à Rome du monde entier, toujours plus nombreux, pour «le pèlerinage des Sept Basiliques». Les sept basiliques ? Les quatre majeures d'abord : Saint-Jean-de-Latran, Saint-Pierre, Saint-Paul-hors-les-murs (sur la voie Ostienne) et Sainte-Marie-Majeure, auxquelles s'ajoutent les trois mineures : Sainte-Croix-de-Jérusalem, Saint-Laurent-hors-les-murs et Saint-Sébastien-hors-les-murs, sur la voie Appienne.

Saint Philippe Néri est l'un des grands saints de la Contre-Réforme. Il a ainsi pris sa part au relèvement de l'Eglise, dans le mouvement initié par le Concile de Trente.

Souple d'esprit et doué d'une vive sensibilité, saint Philippe aimait la vie simple et familière. Il faut dire que tout jeune encore, il avait reçu du Père Perciano Rosa, son confesseur d'alors, une belle devise. Alors que le vieux prêtre était sur le point de mourir, il se ranima pour lui dire encore : « Allegramente ! Allegramente ! » Et ce fut vraiment la qualité de notre saint : il passa sa vie dans

l'allégresse, celle des enfants de Dieu qui vivent tout simplement leur appartenance à Dieu et à son Fils Jésus-Christ et qui veulent son règne ici-bas.

C'était un homme communicatif ; sa gaieté, sa verve railleuse le faisaient aimer des gens simples comme lui, qu'ils soient pauvres ou riches et puissants. Et comme il avait aussi le don de lire dans les âmes, il les gagnait plus sûrement et efficacement à Dieu. Si dans sa jeunesse saint Philippe Néri ne montra pas de signe particulier de vocation religieuse ni d'étonnante piété, il gravit par la suite les plus hauts degrés de la sainteté jusqu'aux extases ; l'amour de Dieu laissa son empreinte jusque dans son corps.

Saint Philippe reçut l'ordination sacerdotale à l'âge de 36 ans, soit relativement tard. Son confesseur aura été bien inspiré lorsqu'il l'obligea à recevoir les saints ordres, car si peu qu'il eût «l'esprit ecclésiastique», il devait rapidement devenir l'un des plus extraordinaires directeurs de conscience qu'il y eût jamais (il a été par exemple le confesseur d'un grand saint : Camille de Lellis).

Que d'objets liturgiques n'avons-nous pas admirés en visitant ces lieux ! Nous avons été édifés par la richesse, le nombre et la beauté des ornements liturgiques qui ont servi à notre saint. Enfin l'empreinte de sa tête, pieusement conservée dans un masque de cire, révèle très précisément la grande bonté de son âme, liée à une exceptionnelle force de caractère. Ce masque funéraire a été réalisé à la mort du saint, survenue en 1595, dans sa 81^{ème} année. Il a été canonisé rapidement, en 1622, par Grégoire XV. Il est fêté le 26 mai, honoré comme l'un des saints patrons de Rome, et aussi de la jeunesse.■

Abbé Denys DE CRÉCY

PRIEURÉ SAINTE-THÉRÈSE DE L'ENFANT-JÉSUS – FSSPX



ROUEN

Église Saint-François de Sales
310-312 Bd Jean Jaurès
76000 ROUEN
Tél. 09 75 83 30 08

	DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
MESSE DU MATIN	08h30, confessions à 08h00 10h30, confessions à 09h45	07h15 ab. de CRÉCY	07h15 ab. LAJOINIE	07h15 ab. CARTIER	07h15 ab. LAJOINIE	07h15 ab. de CRÉCY	
PERMANENCE DU MATIN	toute la matinée	07h50 - 08h30 ab. de CRÉCY	07h50 - 08h30 ab. LAJOINIE	07h50 - 08h30 ab. CARTIER	07h50 - 08h30 ab. LAJOINIE	07h50 - 08h30 ab. de CRÉCY	10h30 - 11h30 ab. de CRÉCY
MESSE DE FIN DE MATINÉE		11h00 ab. CARTIER			11h30 ab. CARTIER		11h30 ab. LAJOINIE
CHAPELET	10h00	18h00	18h00	18h00		18h00	11h00 et 18h00
VÊPRES ET/ OU SALUT TSS	17h30 <i>(sauf juillet-août et empêchements)</i>				18h00 ab. de CRÉCY		
PERMANENCE DU SOIR		17h30 ab. LAJOINIE	17h30 ab. CARTIER	17h30 ab. LAJOINIE	17h30 ab. de CRÉCY	17h30 ab. LAJOINIE	17h30 ab. LAJOINIE
MESSE DU SOIR		18h30 ab. LAJOINIE	18h30 ab. CARTIER	18h30 ab. LAJOINIE	18h30 ab. de CRÉCY	18h30 ab. LAJOINIE	18h30 ab. de CRÉCY
1 ^{er} VENDREDI DU MOIS	Messe à 18h30, suivie de l'adoration du très Saint-Sacrement jusqu'à 21h00. Chant des complies devant le très Saint-Sacrement exposé à 20h30.						

LE HAVRE

Chapelle Saint-Grégoire-le-Grand
54 bis rue Malherbe 76600 LE HAVRE
Tél. : 09 75 83 30 08 / Port. : 06 59 10 01 98 (abbé Cartier)

	DIMANCHE	1 ^{er} SAMEDI DU MOIS
MESSE	10h00, confessions à 09h30	11h15

DERCHIGNY

Église Saint-Matthieu
Avenue Gabriel de Clieu 76370 DERCHIGNY
Tél. : 09 75 83 30 08 / Port. : 06 30 21 72 66 (abbé de Crécy)

	MARS	AVRIL	MAI	JUN	JUILLET	AOÛT
MESSE A 10h30	08 et 22	12 et 26	10 et 21	14 et 28	Pas de messe	
CONFESSIONS	1/2 heure avant la messe					